

CRAMPON A MALICES

4, rue Ronsard
☎ 02.32.58.21.72

28350 SAINT LUBIN DES JONCHERETS
① patrickcoffinet@aol.com

12 OCT. 2009

A Mesdames et Messieurs les Décideurs,

Madame, Monsieur,

Notre belle petite région du nord de l'**Eure et Loir**, appelée couramment **Vallée d'Avre**, a une première particularité d'être sous Protection des Risques Inondables. Ses plateaux, magnifiquement boisés, sont sous classement écologique **Natura 2000**, Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique de la Faune et de la Flore,

Notre vallée est traversée donc par la rivière Avre, ainsi que par le chemin de fer (**Paris – Granville**) et aussi par une route 2 x 2 voies, la **RN12 / RN154** : nous sommes donc plutôt bien desservis.

Malgré tout cela, appuyé par une non reconnaissance départementale, on nous a implanté, pour seconde particularité, un **Centre d'Enfouissement Technique** de déchets ultimes, qui les années passées sera à même de polluer nos rus et cours d'eau, le risque zéro n'existant pas

Aidé par les **Comités Départementaux de Randonnée Pédestre** et du **Tourisme**, assisté par les municipalités locales qui ont adopté les **Plans d'Itinéraire de Randonnée Pédestre**, notre association se réjouit d'avoir fait reconnaître des circuits touristiques de 7, 14 et 21 kilomètres de qualité renommée et figurant dans tous les prospectus, sites internet et topo guides de la **Fédération Française de Randonnée Pédestre**, du **Pays d'Avre et d'Iton**,

L'Etat n'oublie pas notre belle région et décide, troisième particularité, l'implantation de 14 éoliennes sur notre plateau reconnu pour ces vents dominants : 14 édifices géants sans compter les travaux terrestres d'enfouissement des câbles....

Comme quatrième particularité, l'Etat nous propose une seconde route à 2 x 2 voies, au nord de **Saint Rémy sur Avre** ?, au sud de **Saint Lubin des Joncherets** ?, 2 villes seulement séparées par l'actuelle RN12 / RN154, et qui pour le coup enclaverait l'une des deux communes.

Lors des premières enquêtes sur les différents tracés de cette déviation, nous avons eu la certitude de la **Direction Départementale de l'Equipement** (document joint) de reconnaître l'importance de nos circuits pédestres / vtt et de faire ériger tunnels ou passerelles, ne serait ce qu'un pour l'aller et un autre pour le retour ; construction d'Etat adopté à cette époque.

Depuis peu on nous parle de concession au privé pour une autoroute : l'emprise au sol n'est plus la même et adieu à notre beau corridor écologique, à notre centre aéré dans les bois, aux circuits pédestres et pédagogiques,

Et puis pour un développement touristique en cours, un viaduc sur nos étangs et rivières, ce n'est pas la panacée ! N'oublions pas le péage obligé, mais aussi l'absence totale de dessertes (entrées / sorties), nous situant entre **Dreux** et **Evreux** (~ 50 km), donc pas de développement économique non plus. En plus des nuisances sonores et polluantes (rappel des vents dominants), nous avons la certitude que la RN12 / RN154 actuelle continuerait à peu près son trafic quotidien. Bien sur nous comprenons très bien le désarroi des riverains rémois de cet axe, et nous ne nous mettons pas à leur place ; ils ont tout a fait raison de manifester un mécontentement durable.

Au vu du tracé autoroutier qui serait proposé ?, (voir schéma joint ligne bleue), la remontée de la RN154 sur la RN12 , pour le développement économique probable de Dreux, n'impose pas de redescendre faire le tour de Saint Lubin pour rejoindre la 2 x 2 voies d'Evreux au dessus de la **Madeleine de Nonancourt**. Nous aurions ainsi comme cinquième particularité d'avoir entre **Beauce** et **Normandie**, une autoroute aussi zigzagante que dans les montagnes. Et puis pour 130 km/h, même 110, pas sûr de respecter les courbes ?

Cherchez l'erreur : rejoindre directement par un tracé court, droit, moins onéreux (ligne verte sur le schéma joint) nous apparaît comme une évidence.

Dans tous les cas, si autoroute privé il y a ?, si déviation d'Etat il y a ?, nous exigeons la réalisation des tunnels ou des passerelles pour désenclaver les citoyens avrais.

Saint Lubin des Joncherets le 28 août 2009.

Pour les Crampons, le Président,

Beaucoup trop d'autoroutes en France
Pourquoi ? Quel apport ?
Réfléchissons bien.
Patrick Collin

Collectif de Randonneurs Avais Marchant Pour s'Ouvrir à la Nature et Apporter des Manifestations Aux Lubinois Impliquant les Citoyens Ensemble

